

2023

Rapport CVS



Conseil à la Vie Sociale (CVS)

Suite à la modification du règlement intérieur des CVS de l'Apei, il y a désormais plus de participants dans le collège « personnes accompagnées », ce qui avait souvent été demandé dans les ESAT.

Les familles posent très peu de questions. Est-ce difficile pour elles de trouver leur place ?

Parmi les questions posées, certains thèmes ressortent souvent :

- ✚ Demande d'accès aux ordinateurs, aux tablettes et à internet,
- ✚ Demande de sorties et d'activités dans les foyers,
- ✚ Demande de travaux dans les établissements, comme l'installation de portes coulissantes, l'aménagement des espaces de pause, etc.

Enfin, les personnes accompagnées restent très vigilantes sur la circulation et la sécurité des parkings.

Les prochaines élections des CVS auront lieu en février 2024. Entrera alors en vigueur une nouvelle version du règlement intérieur des CVS, intégrant les dispositions du décret du 25 avril 2022.